

RÉSOLUTION

Province: Québec Lieu: Opitciwan

Date: 4 février 2010

Quorum: 4 sur 7 membres Résolution no.: 2010-02-04-074

DÉVELOPPEMENT DE L'HISTOIRE D'OPITCIWAN, LANGUE ET CULTURE ATIKAMEKW

ATTENDU QUE l'histoire d'Opitciwan, la langue et la culture Atikamekw sont des valeurs

profondes propres et riches d'identité pour chacun des membres de la

communauté d'Opitciwan;

ATTENDU QUE la transmission orale des connaissances d'une génération à l'autre a été et

sera toujours un principe fondamental dans l'éducation et de l'appartenance

de l'Atikamekw d'Opitciwan;

ATTENDU QU' avec la modernité d'aujourd'hui, les changements aux modes de vies et

l'usage de moyens de communication diverses, le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan exprime le besoin et la nécessité de recenser, rassembler, préserver et communiquer son héritage historique de la communauté

d'Opitciwan, sa langue et sa culture auprès de ses membres et autres ;

ATTENDU QU' un projet de recherche et de production de matériel sur l'histoire s'avère

nécessaire dans le développement d'habiletés et des connaissances pour

jeunes et moins jeunes;

ATTENDU QU' une implication d'aînés et d'intervenants concertés dans la réalisation des

travaux est une condition essentielle au succès du projet;

ATTENDU QU' le CAO accordera une importance particulière quant à la validation du

contenu et des informations produites, et ce, en respect des familles ;

ATTENDU QUE le secteur de l'éducation est disposé à fournir les ressources nécessaires

quant à l'atteinte de cet objectif;

IL EST RÉSOLU:

QUE

le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan autorise et mandate Mesdames Régina Chachai et Annie Chachai, Conseillères, à faire tout ce qui est

nécessaire afin de mettre en œuvre la présente résolution ;

Proposé par: Locus-michel Buke

Secondé par : Martin awashish

Adopté à

Chef

Page 1 sur 1